

# PPG Flooring™ 688 Polyaspartic

Anciennement connu sous le nom de Milamar PM 880 Polyaspartique

## DESCRIPTION

Revêtement pour plancher à deux composants polyurée aliphatique/polyaspartique

## CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- Excellente rétention de lustre
- Très bonne résistance chimique
- Excellente résistance à l'abrasion et à l'impact
- Entièrement résistant aux fluides automobiles et aéronautiques courants, au sel et aux dégivreurs chimiques
- Peut être mélangé avec divers agrégats pour créer des plinches décoratifs ou antidérapants
- Couleur stable et excellente résistance aux rayons UV
- UTILISATIONS TYPIQUES:
- Zones industrielles et commerciales
- Couche de finition pour mortier époxy ou revêtement saupoudré

### Note:

- Fiche d'information disponible avec les données d'essai et de certification
- Ce produit était auparavant vendu sous le nom de Milamar PM 880

## COULEUR ET LUSTRE

- Transparent - Clair
- Également disponible en gris, gris foncé, beige et jaune
- Lustré

## DONNÉES DE BASE À 75°F (24°C)

Données pour produits mélangés	
Nombre de composants	Deux
Masse volumique	8,9 lb/US gal (1,1 kg/l)
Solides par volume	92 ± 2%
COV (fournis)	EPA Method 24: 0,7 lb/US gal (84,3 g/l)
Épaisseur de feuil sec recommandée	10,0 - 16,0 mils (250 - 400 µm) par couche
Sec au touché	2 heures
Sec pour marcher dessus	6 heures

# PPG Flooring™ 688 Polyaspartic

Anciennement connu sous le nom de Milamar PM 880 Polyaspartique

## Données pour produits mélangés

<b>Durcissement complet après</b>	3 jours
-----------------------------------	---------

### Note:

- Épaisseur de film sec recommandée en fonction du substrat et des conditions de service
- Ne pas dépasser 20,0 mils (500 µm) d'épaisseur de film humide (WFT)
- Sec pour marcher dessus est de 18 heures à 40°F (4°C)
- Le durcissement complet après reflète une résistance chimique maximale à 75 °F (24 °C)
- Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES – Temps de durcissement
- La stabilité au stockage des composants non mélangés (Partie A et Partie B) de ce produit est de 6 mois à 70°F (21°C).
- Le matériau doit être stocké dans des conditions sèches, à l'abri de la lumière directe du soleil et dans des conteneurs d'usine d'origine non ouverts.

## CONDITIONS ET TEMPÉRATURES DU SUBSTRAT RECOMMANDÉES

### Béton

- Toutes les surfaces doivent être saines, sèches, propres, exemptes d'huile, de graisse, de saleté, de moisissure, durcisseurs, de peinture écaillée et écaillée et d'autres substances étrangères.
- Le cure du béton doit être au moins 28 jours avant l'application
- Préparé selon la norme SSPC SP-13

### Température du substrat et conditions d'application

- La température ambiante pendant l'application et le durcissement doit être comprise entre 40°F (4°C) et 90°F (32°C)
- La température du substrat pendant l'application et le durcissement doit être d'au moins 5°F (3°C) au-dessus du point de rosée
- Ne pas appliquer sur une surface humide

## SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME

### Résistance chimique (éclaboussures/déversements)

- Eau de javel
- Acide citrique
- Sirop de maïs
- Carburéacteur
- Kérosène
- Essences minérales
- Acide phosphorique à 30%
- Acide sulfurique à 10%
- Acide sulfurique à 30%
- Acide sulfurique à 50%

### Note:

- Une liste plus complète des résistances chimiques est disponible sur demande auprès des services techniques de PPG PMC
- Pour maximiser la durée de vie, les éclaboussures et les déversements de produits chimiques doivent être nettoyés rapidement
- Une certaine décoloration peut se produire après un contact prolongé avec certains produits chimiques, bien que l'intégrité du revêtement reste intacte.



# PPG Flooring™ 688 Polyaspartic

Anciennement connu sous le nom de Milamar PM 880 Polyaspartique

## MODE D'EMPLOI

- Primaire recommandé pour le béton : PPG Flooring 912 LV (anciennement connu sous le nom de Milamar ICO Primer LV).  
Se référer à la fiche technique

## Ratio de mélange

- Pour le produit clair, ratio de mélange par volume : partie A à partie B 2,6:1
- Pour les produits pigmentés, ratio de mélange en volume : partie A à partie B 2,7:1
- Mélanger la partie A et la partie B ensemble à l'aide d'un mélangeur de type Jiffy à basse vitesse pendant au moins 60 secondes
- Si pigmenté, pré-mélanger la partie A pendant 30 secondes
- Le produit correctement mélangé aura une couleur uniforme sans taches claires ou foncées
- Appliquer immédiatement après le mélange

## Durée de vie

20 minutes at 75°F (24°C)

Note: Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES-Durée de vie

## Application

- Sur les surfaces en béton, appliquer d'abord l'apprêt PPG Flooring 912 LV et laisser sécher
- La durée de vie du mélange varie considérablement avec la température
- Tirer le rouleau vers l'arrière pour assurer une bonne couverture et absorption
- Le temps de travail du produit est de 15 minutes à 75°F (24°C)
- Le temps de travail du produit est de 20 minutes à 40°F (4°C)

## DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

### Temps de durcissement (sec pour marcher dessus)

- 18 heures à 40°F (4.4°C)
- 6 heures à 75°F (24°C)

Temps de durcissement pour EFS jusqu'à 10,0 mils (250 µm)	
Température du substrat	Sec au touché
40°F (4°C)	4,5 heures
75°F (24°C)	2 heures

Note: Des temps de séchage plus longs peuvent être nécessaires à des EFS plus élevés et dans des conditions atmosphériques défavorables



# PPG Flooring™ 688 Polyaspartic

Anciennement connu sous le nom de Milamar PM 880 Polyaspartique

## Durée de vie (à la viscosité d'application)

Température du produit mélangé	Durée de vie
40°F (4°C)	30 minutes
75°F (24°C)	20 minutes

## Données physiques du produit durci

Characteristic	Value
Résistance à la rupture (ASTM D638)	400 psi (2.8 MPa)
Résistance à l'élongation (ASTM D638)	85%
Adhésion au béton (ASTM D4541)	Jusqu'à délamination du béton
Dureté, shore D (ASTM D2240)	90
Résistance à l'abrasion (ASTM D4060, roue CS-17, charge de 1 kg, 1 000 cycles)	80 mg perte

Note: Les données indiquées dans cette fiche technique sont basées sur le traitement du système dans des conditions de laboratoire. Les configurations de l'équipement et/ou les conditions d'application sur le terrain peuvent produire des écarts dans les valeurs finales du système.

## AVIS

- Pour usage industriel ou professionnel seulement
- PPG Protective & Marine Coatings n'est pas responsable d'une présence éventuelle d'odeur, de goût ou de contamination communiqués à l'eau potable et provenant de la peinture ou de ses constituants.
- Ce produit est spécifiquement adapté à une utilisation sur les supports mentionnés dans ce document. Pour une application sur tout autre surface, veuillez toujours contacter votre distributeur pour obtenir des instructions spécifiques et afin de vous assurer que les performances du produit peuvent être préservées.

## MESURES DE SÉCURITÉ

- Lire toutes les informations sur l'étiquette et la fiche signalétique (SDS) avant l'utilisation

## DISPONIBILITÉ À L'ÉCHELLE MONDIALE

PPG Protective and Marine Coatings s'efforce en tout temps de fournir le même produit partout dans le monde. Cependant, il est parfois nécessaire de modifier légèrement le produit par souci de conformité aux règles et aux circonstances locales et nationales. Dans ce cas, une autre fiche de données du produit devra être utilisée.



# PPG Flooring™ 688 Polyaspartic

Anciennement connu sous le nom de Milamar PM 880 Polyaspartique

## RÉFÉRENCES

• LES TABLEAUX DE CONVERSION-FICHE D'INFORMATION	1410
• EXPLICATION DES FICHES TECHNIQUES FICHE D'INFORMATION	1411
• CONDITIONS DE SÉCURITÉ-FICHE D'INFORMATION	1430
• PRÉPARATION DE LA SURFACE EN BÉTON (PLANCHERS)-FICHE INFORMATION	1496

## DÉCLARATION DE GARANTIE

PPG garantit (i) qu'elle est propriétaire du produit (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications établies par PPG pour ce produit et en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit fourni est exempt de toute revendication légitime d'une tierce partie pour violation d'un brevet américain portant sur le produit. CES GARANTIES SONT LES SEULES OFFERTES PAR PPG, ET PPG DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DÉCOULANT D'UNE LOI OU AUTREMENT EN DROIT OU DANS LE COURS DE TRANSACTIONS OU D'USAGES DU COMMERCE, INCLUANT SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE OU À UN BUT PARTICULIER OU DE QUALITÉ MARCHANDE. Toute réclamation en vertu de la présente garantie doit être faite par l'acheteur auprès de PPG par écrit dans les cinq (5) jours suivant la découverte du défaut allégué par l'acheteur, mais en aucun cas plus tard qu'à l'expiration de la durée de stockage applicable au produit, ou plus tard que un (1) an après la date de la livraison du produit à l'acheteur, selon la première éventualité. Tout défaut, de la part de l'acheteur, d'aviser PPG d'une telle non-conformité, tel que requis par les présentes, annulera tout droit de recouvrement de l'acheteur en vertu de la présente garantie.

## EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

EN AUCUN CAS, PPG NE SERA TENUE RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF RELATIF À, DÉCOULANT DE OU RÉSULTANT AUTREMENT DE TOUTE UTILISATION DE CE PRODUIT, PEU IMPORTE LA THÉORIE DE RECOURVEMENT (QU'ELLE SOIT FONDÉE SUR QUELQUE NÉGLIGENCE QUE CE SOIT, LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU LA RESPONSABILITÉ CIVILE). Les informations contenues dans cette fiche ne sont données qu'à titre indicatif et sont fondées sur des tests de laboratoire que PPG considère fiables. PPG peut modifier les informations contenues dans ce document à tout moment en raison de l'expérience pratique et du développement continu de ses produits. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique, en réponse à une question spécifique ou autrement, sont fondées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Le produit et les informations connexes sont conçus à l'intention des utilisateurs possédant les connaissances et les compétences professionnelles requises par l'industrie, et il incombe à l'utilisateur final la responsabilité de déterminer l'adéquation du produit à un usage particulier et l'acheteur sera réputé s'avoir acquitté de cette responsabilité, à sa seule discrétion et à ses seuls risques. PPG n'a aucun contrôle sur la qualité ou l'état du substrat ni les nombreux facteurs affectant l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, PPG décline toute responsabilité découlant de toute perte, préjudice ou dommage résultant de l'utilisation du produit ou du contenu de la présente fiche technique (sauf accord écrit contraire). Les variations de l'environnement d'application, les changements aux procédures d'utilisation ou l'extrapolation des données risquent d'entraîner des résultats insatisfaisants. La présente fiche annule et remplace toutes les versions précédentes, et il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que les informations sont à jour avant d'utiliser le produit.

